HAL
open science

Les députés de 2012

Luc Rouban

To cite this version:

Luc Rouban. Les députés de 2012. [Rapport de recherche] CEVIPOF. 2012, pp.5. hal-00972812

HAL Id: hal-00972812

https://sciencespo.hal.science/hal-00972812v1

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elections 2012

Les électorats politiques

Les députés de 2012 : Quelle diversité ?

N°8
Juillet 2012

Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS

www.cevipof.com

SciencesPo. PARIS | CEVIPOF CNRS | Centre de recherches politiques

SciencesPo. PARIS | CEVIPOF CNRS

N°8
Juillet 2012

Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS

Les députés de 2012 : Quelle diversité ?

La XIVe législature réunit des députés dont on peut se demander s'ils sont représentatifs et de la vie politique et de la société française. L'étude des biographies des députés élus en 2012 permet d'y répondre en analysant en particulier le renouvellement générationnel, la parité, la représentativité sociale et les profils professionnels.

La diversité des élites est devenue un thème prioritaire de la vie politique. Les élections législatives de 2012 se sont organisées autour de la place à donner aux jeunes mais aussi aux femmes et aux membres des diverses minorités. Le rejet de la classe politique par une proportion croissante de citoyens ne se nourrit sans doute pas seulement du fait que cette classe soit assez peu représentative de la société réelle. Néanmoins, le thème de la « normalité » s'est emparé des campagnes électorales autant pour rejeter le style de la présidence Sarkozy que pour évoquer l'idéal d'une société dont les élites seraient faites et fonctionneraient « comme tout le monde », ce qui n'est pas sans équivoque ni malentendu sur le fonctionnement réel d'une démocratie représentative. Celle-ci ne peut jamais s'organiser sur le mode égalitaire puisque le pouvoir impose une autorité faite de distance et de mise à distance. Les nouveaux élus entrant au Palais-Bourbon se voient remettre une écharpe et une cocarde tricolores impliquant une « différence » avec le commun des mortels, un statut juridique particulier et quelques menus privilèges dus à leur fonction d'élus du peuple.

L'idée a cependant fait son chemin que la fracture entre les citoyens et le personnel politique pourrait à tout le moins se réduire de manière visible en faisant acte de volontarisme afin que les femmes ou les minorités puissent entrer et progresser réellement dans les carrières politiques. Un certain nombre de circonscriptions ont été ainsi réservées à des femmes par le PS et les primaires ont également révélé la volonté des militants de passer à une nouvelle génération de représentants.

L'analyse des biographies des députés élus en 2012 permet de mesurer la réalité de ce renouveau. Il faut en particulier s'interroger sur la place faite à la majorité des actifs qui reste toujours composée de catégories socioprofessionnelles modestes. Par ailleurs, le renouvellement générationnel recouvre-t-il un changement dans les trajectoires suivies par les nouveaux députés ?

1. Le renouvellement générationnel et ses limites

La XIVe législature réunit des députés plus jeunes que ceux qui avaient été précédemment élus. La moyenne d'âge des députés de l'ensemble de la législature est de 54,6 ans mais de 49,8 ans pour les nouveaux entrants contre 58,2 ans pour les anciens députés réélus.

Le rajeunissement de l'Assemblée, même modeste en moyenne, est donc réel du moins si on la compare à la précédente où la moyenne d'âge était de 55,1 ans. Cela étant, comme le montre le tableau 1, l'Assemblée de 2012 n'est pas la plus jeune de la Ve République car on avait atteint une moyenne d'âge de 49 ans aussi bien en 1958 qu'en 1981. Si l'on examine l'écart-type, et donc l'homogénéité générationnelle, on peut également constater que la nouvelle Assemblée est assez marquée par un écart générationnel (9,7 contre 8,3 en 2007).

Sur le long terme, le vieillissement moyen des députés peut s'expliquer et par la disparition des députés élus directement (cas des « ministres-techniciens » parachutés des années 1960) et par le besoin, pour être élu, d'avoir déjà mené une longue carrière de professionnel de la politique.

Tableau 1

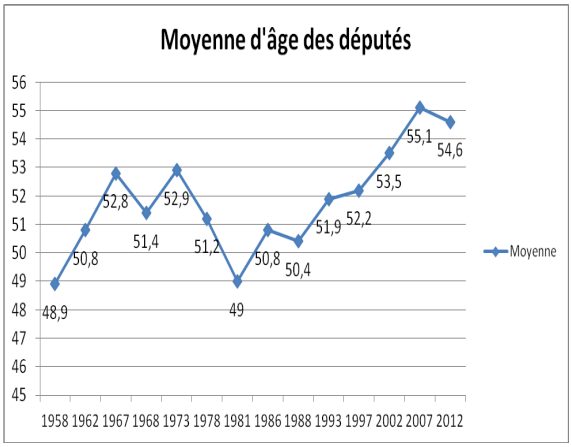

La répartition des moyennes d'âge par grands ensembles partisans (PS, radicaux et divers gauche, UMP et divers droite, Front de gauche, EELV et centristes – le FN et les régionalistes étant trop peu nombreux pour des statistiques) montre que les écologistes restent les plus jeunes (49,8 ans) suivis par le PS et ses alliés (54,2), par les centristes (54,4) puis par l'UMP (55,3) et enfin par les députés du Front de gauche (62,4). Le renouvellement générationnel reste donc très relatif car, au sein de la gauche, les écarts sont grands selon les étiquettes.

2. Des femmes plus nombreuses mais seulement à gauche

La présence de 155 femmes députées a été longuement commentée puisqu'elles représentent 27% de l'Assemblée contre 18,4% en 2007. Là encore, les différences par ensembles partisans montrent que les femmes ont surtout progressé chez les écologistes (les données 2007 portent sur 4 députés), et au PS mais qu'elles ont disparu chez les centristes (tableau 2). Le bouleversement paritaire est encore loin d'avoir touché tous les partis.

Tableau 2

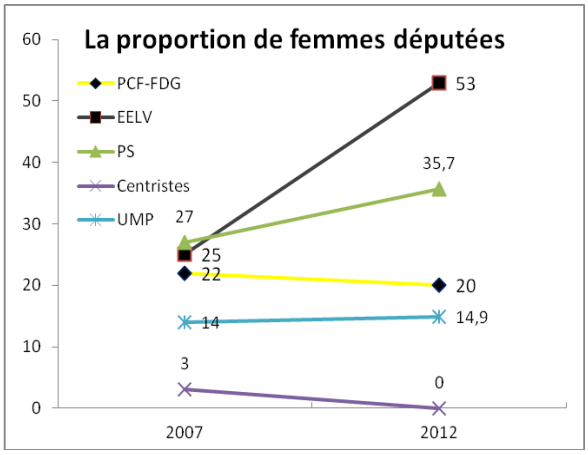

3. Une représentativité sociale en régression

L'entrée au Palais-Bourbon de dix représentants des Français issus de l'immigration a été également soulignée, bien que cette stigmatisation communautaire ne plaise pas nécessairement à tous. En revanche, la représentativité sociale a régressé du moins si on la compare aux données des recensements de l'INSEE comme le montre le tableau 3. En 2012, il ne reste plus qu'un député ouvrier (René Rouquet, PS, déjà élu) au Palais-Bourbon. Le décalage entre la réalité sociale et la composition de l'Assemblée n'a pas été comblé, loin de là. Certes, la fonction de député n'est pas de reproduire mécaniquement les intérêts d'une catégorie professionnelle mais ces données montrent clairement que les carrières politiques exigent désormais un capital social et scolaire bien plus important qu'autrefois.

Sur les 10 députés issus de l'immigration, 2 sont cadres dans le privé, 2 sont avocats et 3 sont des professionnels de la politique. À l'exception d'un seul, tous ont au moins le niveau Bac + 2.

La différence entre hommes et femmes ne joue que faiblement (les femmes sont un peu plus souvent issues des catégories intermédiaires - 12% contre 6% chez les hommes - et du monde des employés, 5,8% contre 1,4%).

Tableau 3

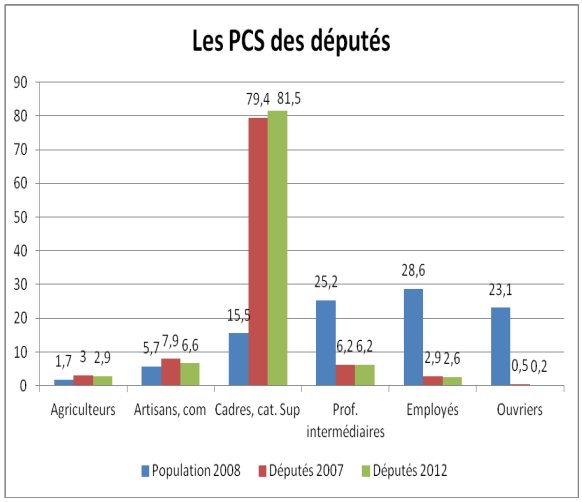

Ce décalage se retrouve naturellement dans la répartition des diplômes. D'après les données de l'INSEE, la proportion de personnes de 15 ans et plus non scolarisées n'ayant aucun diplôme est de 19,3% alors que celle des personnes ayant un diplôme supérieur à Bac + 2 est de 8%. Chez les députés élus en 2012, ces proportions sont respectivement de 2,6% et de 76%. Cette proportion ne varie que très peu selon les ensembles partisans : 73% au PS, 82% à EELV, 74% chez les centristes, 81% à l'UMP. Seuls les députés du Front de gauche sont un peu plus « populaires » (60%).

En revanche, le fait d'avoir fait au moins une grande école (en dehors des IEP et des écoles administratives comme les IRA) reste un marqueur assez fiable de différenciation entre groupes : aucun député FDG, 7% des députés PS, 18% des députés EELV, 18% également à l'UMP mais 26% chez les centristes qui confirment leur profil notabiliaire.

Les femmes entrées à l'Assemblée sont globalement moins diplômées que les hommes : 66% contre 80% ont au moins un diplôme supérieur à Bac + 2 et 10% contre 13% ont fait au moins une grande école. Cela peut s'expliquer par le fait d'avoir offert des investitures à d'anciennes militantes souvent peu diplômées mais fortement ancrées dans la vie locale.

4. Un profil professionnel stable

La répartition des activités professionnelles par secteur montre que plus de 55% des députés sont issus du secteur public contre...49,4% en 2007, ce qui semble indiquer une forte stabilité. Deux catégories ont évolué : les agents modestes ou intermédiaires du secteur public passent de 15% à 22%, alors que la proportion d'enseignants baisse, passant de 18,9% à 17,2%. On note, contrairement aux idées reçues, que les hauts fonctionnaires (à ne pas confondre avec les cadres de la fonction publique) sont très rares, 3,2% en 2007 et 3,5% en 2012, ce qui pose évidemment la question de la rupture sociale avec les cabinets ministériels peuplés de membres des grands corps.

En revanche la proportion de cadres du privé augmente, passant de 14,5% à 16,3%, même si celle des indépendants supérieurs (professions libérales, chefs d'entreprise) passe de 27,5% à 20,3%.

La différence partisane entre le PS et l'UMP existe (65% d'agents publics au PS contre 41% à l'UMP) mais elle se joue surtout sur la proportion d'enseignants (22% contre 10%) et d'agents publics de catégorie intermédiaire (28% contre 13%). L'UMP comme la nébuleuse centriste se caractérisent en revanche par le fait que le tiers des députés élus en 2012 sont des indépendants supérieurs contre 11% des députés PS.

Si l'on intègre les cadres aux classes moyennes, on voit sur le tableau 4 que le changement politique n'entraîne pas de changement notable dans la suprématie des classes moyennes.

Tableau 4

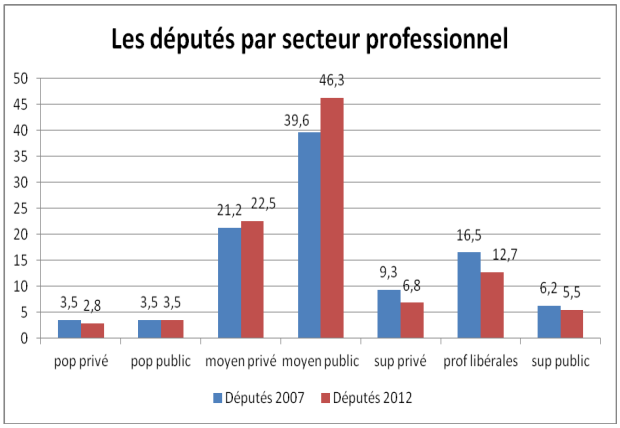

5. La politique comme métier

Le faible renouveau social de l'Assemblée est lié au fait que les trajectoires menant au Palais-Bourbon impliquent un investissement professionnel précoce dans la politique et la détention préalable de plusieurs postes de pouvoir, ce qui implique un savoir-faire. L'entrée directe à l'Assemblée a quasiment disparu. En moyenne, les nouveaux élus de 2012 sont entrés en politique comme militants actifs à 31 ans (contre 33 ans en 2007) mais un bon tiers des nouveaux élus socialistes étaient déjà fortement engagés dans la vie politique avant 25 ans.

Deux trajectoires dominent : l'ancrage territorial pour les plus anciens et l'investissement dans les appareils partisans pour les plus jeunes. L'étude des nouveaux députés PS de 2012 montre que 16% ont commencé par les Jeunesses socialistes ou d'autres mouvements de jeunes, que 10% se sont impliqués très tôt dans des syndicats lycéens ou étudiants (l'UNEF notamment) ou des mouvements associatifs, et que près du tiers ont fait leurs premières armes au sein du PS très souvent comme assistants parlementaires ou membres de cabinets municipaux ou régionaux.

Pour aller plus loin :

> ROUBAN (Luc), *Sociologie politique des députés de la Ve République, 1958-2007*, Cahiers du CEVIPOF, n° 55, Paris, CEVIPOF, septembre 2011.
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/829/publication_pdf_cahier_55.3_jp.pdf
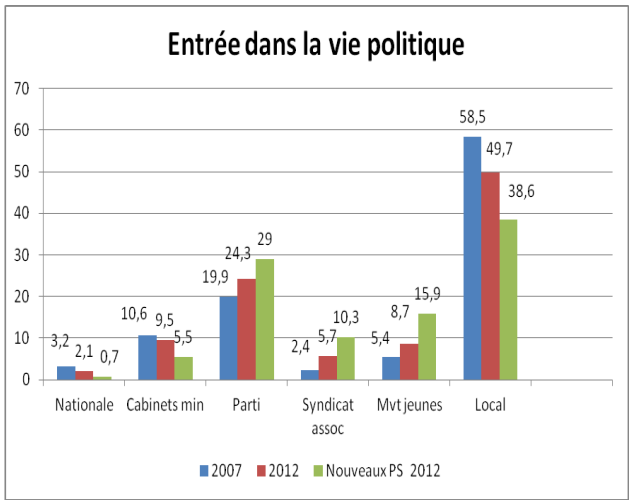
Tableau 5